

**RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION
DU CONCOURS DE RENOUVELLEMENT DE 2008 DES
RÉSEAUX DE CENTRES D'EXCELLENCE**

octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

OBSERVATIONS DU PRÉSIDENT	3
CONTEXTE	5
ÉTAPES DU CONCOURS	6
RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE SÉLECTION DES RCE	7
SOMMAIRE DU RÉSEAU POUR LEQUEL UN FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE EST RECOMMANDÉ	7
ANNEXE I CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DU PROGRAMME	9
ANNEXE II MANDAT DU COMITÉ DE SÉLECTION DU CONCOURS DE RENOUVELLEMENT DE 2008	11
ANNEXE III COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION DU CONCOURS DE RENOUVELLEMENT DE 2008 DES RCE	12
ANNEXE IV NOTES BIOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DU CONCOURS DE RENOUVELLEMENT DES RCE DE 2008	13

Observations du président

Introduction

Le concours de renouvellement des Réseaux de centres d'excellence pour 2008, qui vient de se terminer, visait à évaluer quatre réseaux qui ont demandé un second cycle de financement. Le Comité de sélection des RCE comptait sept membres du Canada et de l'étranger dont l'expertise collective couvrait tous les domaines des réseaux concurrents. Chaque membre du Comité de sélection a évalué la documentation fournie pour chacun des quatre réseaux, afin d'être en mesure d'examiner chaque demande et, à la fin, de présenter une recommandation au Comité de direction des RCE.

Pendant toutes les délibérations, chaque réseau a été évalué par rapport à de strictes exigences d'excellence définies par cinq critères établis pour le Programme des RCE : excellence du programme de recherche, formation de personnel hautement qualifié, fonctionnement en réseau et partenariats, transfert de connaissances et exploitation de la technologie, et gestion du réseau. Les réseaux qui demandaient un renouvellement devaient donner, lors d'une comparaison avec la proposition d'un nouveau réseau, la preuve de réalisations tangibles et d'un niveau supérieur de maturité, d'efficacité et d'excellence par rapport à chaque critère du programme.

Les membres du Comité ont évalué individuellement chaque demande; ont ensuite suivi plusieurs rondes de discussions en groupe et la formulation des recommandations.

Recommandations pour les réseaux qui demandaient un second cycle de financement du RCE

Le Comité de sélection a reconnu l'importance à l'échelle nationale des domaines de recherche auxquels correspondaient les quatre demandes de renouvellement. Il était clair que les réseaux étaient composés de nombreux chercheurs émérites qui ont élaboré les programmes de recherche innovateurs proposés dans chaque demande. Dans l'ensemble, le comité a été impressionné par le grand nombre de chercheurs et de partenaires de différents secteurs dans chaque réseau. Il a également été impressionné par la qualité des activités de formation ainsi que par les efforts faits par la plupart des réseaux pour garder ces gens hautement qualifiés au Canada.

Le Comité de sélection a eu accès aux rapports d'avancement et aux plans stratégiques des réseaux et aux rapports antérieurs de comités d'experts, y compris ceux des comités d'experts internationaux qui ont rencontré chaque réseau. Le président de chaque comité d'experts a été consulté au cours des délibérations pour répondre aux questions supplémentaires du Comité de sélection au sujet du réseau.

À la suite des examens des différents membres et de longues discussions de groupe, le Comité de sélection a recommandé que trois réseaux soit financés au niveau demandé pour une période maximale de sept ans. Il est entendu que les sommes recommandées pour les années 5 à 7 dépendent d'un examen concluant au cours de la quatrième année et qu'elles feront l'objet d'une autre demande. Ils ne recommandent pas de second cycle pour le quatrième réseau.

Pour tirer parti des sommes investies dans le premier cycle de financement et pour que l'impulsion donnée au cours des sept premières années ne soit pas perdue, le Comité

encourage tous les chercheurs et partenaires qui font partie de ces trois réseaux à poursuivre leurs efforts en vue de trouver des fonds pour leur programme de recherche en s'adressant aux organismes subventionnaires appropriés et à d'autres sources de financement.

Conclusion

Enfin, les recommandations du Comité de sélection montrent que tous les membres croient au principe de l'excellence, la marque de commerce du Programme des RCE. À titre de président, j'aimerais remercier tous les membres du Comité de sélection pour leur dévouement, leur engagement et leur considération à veiller à l'atteinte des buts du Programme des RCE grâce aux réseaux dont le financement est recommandé. J'aimerais également remercier tous les membres des comités d'experts internationaux pour leurs contributions ainsi que la Direction des RCE pour son appui tout au long du processus. Pour conclure, j'aimerais aussi remercier tous les membres des réseaux pour les résultats qu'ils ont obtenu jusqu'à maintenant, et les efforts fournis pour la préparation de leur demande de renouvellement.

Denis Faubert, Consultant

Comité de sélection des RCE 2008

Contexte

Le Programme des RCE vise à mobiliser les chercheurs canadiens des milieux universitaire, privé et public en vue du développement de l'économie nationale et de l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Les réseaux sont sélectionnés en fonction de leur excellence en recherche, de leur capacité à s'allier les meilleurs chercheurs de l'ensemble du pays, de leurs partenariats avec la communauté hôte et des avantages socio-économiques qu'ils peuvent générer. Le programme est administré conjointement par Industrie Canada et les trois organismes subventionnaires (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines).

Depuis sa création en 1989, le Programme des RCE réunit des chercheurs canadiens du milieu universitaire et des secteurs public et privé pour qu'ils puissent travailler ensemble à faire avancer la recherche en vue de mettre au point de nouvelles technologies. Les réseaux offrent des occasions d'élaborer des méthodes de recherche innovatrices qui dépassent le cadre traditionnel des divers secteurs et disciplines et favorisent la collaboration entre chercheurs et ingénieurs dans divers domaines. Ces collaborations ont contribué de façon appréciable à accélérer l'acquisition de nouvelles connaissances et technologies par le secteur industriel et d'autres collectivités réceptrices et a généré d'importants avantages socio-économiques.

C'est en juillet 2007 que les quatre réseaux de centres d'excellence ont été invités à présenter au concours de renouvellement de 2008 des demandes complètes en vue d'un second cycle de financement. Ils auraient pu aussi bien demander des fonds de gestion de la recherche, mais non en même temps qu'un second cycle de financement. Les quatre réseaux ont opté pour le concours de renouvellement 2008, qui vise ce dernier.

Au programme des RCE, on se sert d'un rigoureux processus d'examen par les pairs pour évaluer les propositions par rapport aux cinq critères utilisés :

- ◆ Excellence du programme de recherche
- ◆ Formation de personnel hautement qualifié
- ◆ Fonctionnement en réseau et partenariats
- ◆ Transfert de connaissances et exploitation de la technologie
- ◆ Gestion du réseau

Les critères du Programme des RCE sont détaillés à l'annexe I.

Comparativement à un réseau qui présente une première demande, un réseau qui demande un renouvellement de son financement est censé démontrer des réalisations tangibles, ainsi que plus de maturité, d'efficacité et d'excellence par rapport à chacun des cinq critères du programme des RCE. Les réseaux qui demandent que leur financement soit renouvelé doivent présenter des stratégies intégrées de recherche et démontrer le transfert de connaissances vers la société et les secteurs utilisateurs. Des projets de recherche à venir doivent être présentés. Les stratégies de formation, de réseautage et de partenariat doivent tenir compte des besoins des partenaires et de la capacité réceptrice dans son ensemble au Canada. Les réseaux qui demandent un renouvellement doivent avoir mis en œuvre et continuer d'élaborer d'excellents processus qui accéléreront et optimiseront le transfert de leur savoir et de leur

technologie vers les secteurs utilisateurs. Tous ces éléments doivent être présents lors de la présentation de la demande du 2^e cycle des RCE pour garantir que l'investissement du programme des RCE produise des résultats optimaux au cours du 2^e et dernier cycle de financement du réseau.

Le mandat et la composition du Comité sont présentés dans les annexes II et III.

De plus, un comité d'experts chargé d'évaluer en profondeur les points forts et les faiblesses du réseau a examiné chaque proposition. Il a fait des visites sur place en septembre 2007. Les demandes complètes et les rapports des comités d'experts ont été présentés au Comité de sélection; ils ont servi à en élaborer la recommandation finale au Comité directeur des RCE.

Étapes du concours de renouvellement 2008

- 14 juillet 2006** Les formulaires de demande et les instructions sont mis à la disposition des demandeurs
- 1 septembre, 2006** Date limite pour informer la Direction des RCE de l'intention du réseau de demander des fonds de gestion de la recherche ou un second cycle de financement
- 10 juillet, 2007** Date limite de présentation de la demande (accompagnée d'un rapport d'avancement et d'un plan stratégique pour l'avenir)
- septembre 2007** Examen, par un comité d'experts, de chaque groupe qui demande un renouvellement
- 15 et 16 octobre, 2007** Réunion du Comité de sélection des RCE : examen des demandes complètes et formulation de recommandations finales sur le financement pour le Comité directeur des RCE
- 29 octobre, 2007** Réunion du Comité directeur des RCE : examen des recommandations de financement du Comité de sélection des RCE; prise d'une (de) décision(s) finale(s)
- décembre 2007** Annonce publique du ou des réseaux qui ont obtenu un second cycle de financement

Recommandations du Comité de sélection des RCE au sujet du financement

Le Comité de sélection des RCE de 2008 a constaté que trois propositions dépassaient le seuil d'excellence du programme des RCE et recommandé de soutenir ces réseaux durant les quatre ans (2008-09 à 2011-12) au niveau suivant :

- Auto21
Dirigé par son directeur scientifique, M. Peter Frise, et basé à l'institution-hôte, l'université Windsor : 5.8 millions de dollars par an.
- Le Réseau canadien de l'eau (CWN)
Dirigé par son directeur scientifique, M. Mark Servos, et basé à l'institution-hôte, l'université de Waterloo: 5 millions de dollars par an.
- Le Réseau de cellules souches (SCN)
Dirigé par son directeur scientifique, M. Michael Rudnicki, et basé à l'institution-hôte, Institut de recherche en santé de l'université d'Ottawa: 6.4 millions de dollars par an.

Il est recommandé de les financer jusqu'à l'examen de mi-parcours, la quatrième année (2011-2012). Les recommandations applicables aux sommes recommandées pour la période de la cinquième à la septième année dépendront d'un examen concluant au cours de la quatrième année et devront faire l'objet d'une demande ultérieure.

Sommaire des réseaux pour lesquels un financement supplémentaire est recommandé

Auto 21

Le réseau Auto21 a été mis sur pied dans le but de concentrer les connaissances et l'expérience des chercheurs canadiens pour améliorer et accentuer la compétitivité globale de l'industrie canadienne de l'automobile. Le réseau rassemble plus de 110 partenaires représentant l'industrie, les gouvernements et les institutions. Il assiste plus de 265 chercheurs dans plus de 42 établissements universitaires, installations de recherche gouvernementales et laboratoires du secteur privé, d'un bout à l'autre du Canada et à travers le monde.

Vision

Auto21 va créer, au Canada, une collectivité dynamique de recherche et développement qui contribuera à la pérennité et à la compétitivité globale du secteur canadien de l'automobile, ce qui aura pour effet d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes.

Mission

Auto21 aidera à développer un meilleur secteur de l'automobile au Canada en favorisant l'excellence dans la recherche concertée publique/privée et le perfectionnement du capital humain et social.

Pour de plus amples informations :

http://www.nce.gc.ca/nces-rces/auto21_f.htm

http://www.auto21.ca/home_f.html

LE RÉSEAU CANADIEN DE L'EAU (RCE)

Le Réseau canadien de l'eau a été formé pour identifier et aborder certains des principaux problèmes en matière d'approvisionnement en eau de bonne qualité dans notre pays, mais aussi pour établir les fondements nécessaires pour le développement d'une vision nationale du rôle du Canada dans la gestion et l'utilisation efficaces de nos ressources hydriques.

Vision

Un avenir où existent des réserves abondantes et durables d'eau saine afin d'assurer la prospérité et le sain développement des collectivités de l'ensemble du Canada, et ce, grâce entre autres à l'acquisition de connaissances et à leur application.

Mission

Créer un partenariat national en innovation qui favorise une intendance responsable sur le plan environnemental et des occasions liées aux ressources hydriques du Canada, afin d'assurer à l'ensemble de la population du Canada une prospérité soutenue et une meilleure qualité de vie.

Pour accomplir sa mission, le réseau :

- offrira des sources de connaissances approfondies, à la fois crédibles et dignes de confiance, en ce qui concerne les dossiers relatifs à l'eau;
- renforcera la capacité des ressources scientifiques et humaines afin de s'attaquer aux problèmes liés à l'eau;
- établira un réseau qui servira de lien et de catalyseur permettant de tirer profit des occasions, d'exploiter les ressources et de traduire la recherche et le savoir scientifiques en mesures concrètes.

Pour de plus amples informations:

http://www.nce-rce.gc.ca/nces-rces/cwn_f.htm#1

<http://www.cwn-rce.ca/index.php?fa=CWN.showHome.fr>

LE RÉSEAU DE CELLULES SOUCHES (RCS)

La recherche sur les cellules souches offre l'espoir de guérir ou de soulager nombre des maladies les plus dévastatrices d'aujourd'hui, de réduire le fardeau des soins de santé au Canada et de créer de nouvelles possibilités économiques. Toutefois, afin de tirer le plus grand parti des percées de la recherche sur les cellules souches, les chercheurs canadiens doivent s'attaquer à des questions précliniques qui sont généralement trop poussées pour qu'ils soient admissibles à des subventions universitaires traditionnelles ou qui se situent trop en amont pour qu'ils puissent compter sur l'appui de l'industrie. Le rôle du Réseau de cellules souches (RCS) consiste à combler cette lacune grâce au financement ciblé de la recherche, à une saine gestion de programme, à l'engagement de l'industrie et des partenaires sans but lucratif, et à une attention scrupuleuse aux questions réglementaires, éthiques, juridiques et sociales.

Mission :

La mission du Réseau de cellules souches est d'agir comme catalyseur afin de favoriser la concrétisation de la recherche sur les cellules souches en applications cliniques, produits commerciaux et politiques publiques.

Pour de plus amples informations :

http://www.nce.gc.ca/nces-rces/stemcell_f.htm

<http://www.stemcellnetwork.ca/fr-ca/site/pages/52>

ANNEXE I - Critères de sélection et d'évaluation du programme des RCE

Pour garantir la réalisation des objectifs du programme, les propositions sont évaluées à la lumière des cinq critères ci-dessous. Par comparaison avec un nouveau réseau proposé, un réseau qui demande un renouvellement doit donner la preuve de réalisations tangibles et d'un niveau supérieur de maturité, d'efficacité et d'excellence pour chacun des cinq critères du programme des RCE. Les réseaux continuent d'être évalués par rapport à ces critères durant toute la période de leur subvention. **Il faut dépasser le seuil d'excellence de chaque critère.** L'excellence de la recherche est une condition incontournable du financement initial ou renouvelé d'un RCE. Ce n'est toutefois pas la seule condition, car les objectifs du programme font aussi l'objet de quatre autres critères. Les voici tous les cinq, de même que leurs descriptions :

Excellence du programme de recherche

- L'excellence, l'orientation et la cohérence du programme de recherche;
- Les réalisations des chercheurs et leur aptitude à contribuer au programme de recherche;
- La valeur ajoutée découlant d'une approche en réseau, sur le plan de la qualité de la recherche et des buts à atteindre;
- La mesure dans laquelle le programme aidera le Canada à s'imposer comme chef de file dans des domaines de recherche qui ont d'importantes retombées socio-économiques;
- La mesure dans laquelle les questions de l'heure sur le plan social et éthique seront prises en compte, s'il y a lieu, dans le programme de recherche;
- Les liens entre le programme de recherche et des travaux semblables menés au Canada et à l'étranger.

Formation de personnel hautement qualifié

- L'aptitude à former des chercheurs de haut calibre dans des domaines de recherche et des secteurs technologiques essentiels à la productivité, à la croissance économique, à la politique publique et à la qualité de vie au Canada, et à les inciter à demeurer au pays;
- Les stratégies de formation qui favorisent une approche multidisciplinaire et multisectorielle en matière de recherche et qui encouragent les stagiaires à considérer les conséquences économiques, sociales et éthiques de leurs travaux.

Fonctionnement en réseau et partenariats

- L'établissement de liens solides en matière de recherche et de développement technologique entre les participants des établissements d'enseignement postsecondaire à vocation de recherche, des organismes fédéraux et provinciaux et le secteur privé;
- Une approche multidisciplinaire et multisectorielle du programme de recherche;
- La preuve que des efforts ont été faits pour mobiliser au sein du réseau tous les groupes compétents;

- L'optimisation des ressources par la mise en commun de l'appareillage, des installations de recherche, des bases de données et du personnel;
- L'existence, la nature et la portée des contributions du secteur privé et des organismes fédéraux et provinciaux, et la possibilité qu'elles augmentent à mesure que les travaux progressent.

Transfert de connaissances et exploitation de la technologie

- La possibilité de création de nouveaux produits, procédés ou services susceptibles d'être exploités par des entreprises oeuvrant au pays et capables de renforcer la base industrielle canadienne, d'accroître la productivité, et de favoriser la croissance économique et le développement social à long terme;
- La possibilité d'innovation sociale et la mise en oeuvre de politiques publiques efficaces grâce à une collaboration avec le secteur public;
- Une collaboration efficace avec les secteurs privé et public dans le développement de la technologie et des marchés, et l'élaboration des politiques publiques;
- L'impact prévu ou potentiel sur la capacité scientifique et technologique des partenaires;
- La gestion et la protection efficaces de la propriété intellectuelle issue de la recherche financée par le réseau.

Gestion du réseau

Chaque réseau doit posséder une structure organisationnelle capable de gérer les fonctions de recherche et d'affaires d'un programme complexe multidisciplinaire et multi-institutionnel, qui comporte les caractéristiques suivantes :

- Un conseil d'administration et une structure de gestion par comités chargés de veiller à l'adoption et à l'application des décisions financières et des politiques pertinentes;
- Une direction et des compétences adéquates au sein des fonctions de recherche et de gestion;
- Des mécanismes efficaces de planification de la recherche et de budgétisation; et
- Des stratégies efficaces de communications à l'interne et à l'externe.

Annexe II - MANDAT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES RCE

- Le Comité de sélection remplit les fonctions suivantes:
- Examen des demandes complètes et des rapports des comités d'experts.
- Rédaction de rapports d'évaluation confidentiels pour toutes les demandes complètes présentées au concours de renouvellement 2008.
- Transmission au Comité directeur des RCE de la liste de réseaux dont on recommande le financement.
- Rédaction des observations du président et du Comité de sélection des RCE en vue de leur inclusion dans le rapport public du Comité de sélection des RCE, où seront présentées les justifications des recommandations et une analyse sommaire de chaque demande.

Annexe III - Composition du Comité de sélection des RCE 2008

Président :

Denis Faubert

Directeur principal,
Institut de recherches d'Hydro Québec
Varenes, Québec, Canada

Membres :

Michael Gibbons

Professeur honorifique, University of Sussex
Wilmslow, Royaume-Uni

Hugh Ilyine

Stem Cell Sciences plc
Edinbourg, Royaume-Uni

Alex Keen

The Altech Group
Toronto, Ontario, Canada

Robert Le Salver

Consultant
Chanteloup Les Vignes, France

Twila Liggett

Marymount Manhattan College
New York, New York, États-Unis

Stuart Smith

Consultant
Toronto, Ontario, Canada

ANNEXE IV RENOUVELLEMENT DES RCE 2008 NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION

Denis Faubert - président

M. Denis Faubert est directeur principal de Hydro-Québec, où il est responsable de la planification et de la prestation du programme de R et D. Auparavant, il était directeur général des programmes de recherche et développement à Recherche et Développement pour la défense Canada (RDDC), un organisme du ministère de la Défense du Canada. De 1998 à 2005, M. Faubert a dirigé RDDC-Valcartier. Il a débuté sa carrière en tant qu'agent des télécommunications et scientifiques militaires dans les Forces canadiennes. En 1984, à titre de civil, il est allé travailler à la Division des radar de RDDC à Ottawa, où il a effectué de la recherche sur les systèmes radar basés dans l'espace et aéroportés. En 1991, il est devenu chef de la Section des systèmes électro-optiques passifs, à Valcartier. En 2001, M. Faubert a reçu le Prix du chef de la Fonction publique dans la catégorie « valoriser et soutenir les gens ». En 2005, il reçoit le prix du Sous-ministre et du Chef d'état-major de la Défense pour l'innovation. M. Faubert est titulaire d'un baccalauréat en physique et en mathématique du Collège militaire royal de Saint-Jean ainsi que d'une maîtrise en sciences et d'un doctorat en physique de l'Université Laval. Il a rédigé plus de cinquante travaux techniques sur les laser et les radar.

Hugh Ilyine

Hugh Ilyine est vice-président et DG de Stem Cell Ltd, Edinburgh. Il a dirigé le développement de cette société à partir du stade d'entreprise en démarrage jusqu'à celui de société ouverte ayant des activités et des installations de R et D en Australie et au Royaume-Uni, une société associée au Japon et un bureau aux É.-U. Il représente sa société au sein du UK National Stem Cell Network et du Scottish Stem Cell Network. M. Ilyine possède une vaste expérience au niveau national et international qu'il a acquise en assumant des rôles en leadership de l'entreprise, de gestion générale et de gestion des produits. Il a occupé des postes de directeur principal dans des entreprises qui développent, enregistrent, fabriquent, mettent en marché et distribuent des produits ayant des attributs de propriété intellectuelle en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il a également travaillé comme directeur général, division des biosciences, chez Bonlac Foods Ltd., à Melbourne, et comme directeur principal chez Rhône-Poulenc, en Australie, en Indonésie et en France.

Robert Le Salver

Robert Le Salver est diplômé en génie mécanique de l'Institut national des sciences appliquées de France. Il a travaillé de 1967 à 2004 pour Automobiles Peugeot et P.S.A. Peugeot Citroen, où il était responsable de la conception et des essais acoustiques et de vibrations. Il a déposé de nombreuses demandes de brevets internationaux en conception automobile et représenté P.S.A relativement à plusieurs projets de recherche européens tels que SALOME (Structural Acoustics of Light weight components in Medium frequency range),

ONDROVE (Overall Interior Noise Design Tool for Road Vehicles) et TINO (Tire-Road Interaction Noise-Emission). Il a en outre agi comme expert en acoustique auprès de l'A.C.E.A. (Association des constructeurs européens d'automobile) et représenté la France auprès de l'O.I.C.A. (Organisation internationale des constructeurs d'automobile) et de l'ISO (International Standard Organisation) dans le cadre de la révision des normes internationales sur le bruit extérieur. Il a organisé quelque 25 conférences sur le confort, l'acoustique et la dynamique des automobiles. Ses travaux ont été largement publiés, et il a prononcé des allocutions dans de nombreuses conférences. Il enseigne l'acoustique des automobiles dans plusieurs écoles de génie françaises.

Alex Keen

M. Keen est président de The ALTECH Group, une entreprise basée à Toronto qui effectue de la R et D et commercialise des solutions novatrices et brevetées aux problèmes de pollution. ALTECH associe les bons principes commerciaux aux bons principes environnementaux dans la création de solutions rentables et pratiques. M. Keen a travaillé pour le gouvernement, dans l'industrie et à titre d'expert-conseil, expérience qui en a fait un expert des affaires environnementales, des techniques d'aménagement et des audits environnementaux. Il joue un rôle clé dans le développement et le raffinement d'un certain nombre de projets de développement technologique en science et en génie de l'environnement.

Twila Liggett

À titre d'éducatrice et d'auteur, M^{me} Liggett a publié de nombreux ouvrages sur des questions allant de l'alphabétisme au potentiel humain. Elle est co-auteur du Reading Rainbow Guide To Children's Books: The 101 Best Titles, (Citadel Press, révisé en 1996). M^{me} Liggett a également rédigé des introductions, notamment pour A Handbook for Literacy Educators: Research on Teaching the Communicative and Visual Arts "Voices from the Field," (Macmillan, 1998) et The Continuum Encyclopedia of Children's Literature (K.S. Giniger Company, Inc., 2001). De 1997 à 2000, elle a été vice-présidente directrice de JuniorNet, un service en ligne destiné aux enfants. En 2006, M^{me} Liggett s'est jointe au personnel du Marymount Manhattan College à titre de professeur adjointe en formation des enseignants avec comme spécialité l'alphabétisme. Elle possède un doctorat en programmes scolaires, instruction et administration et une maîtrise en enseignement à l'élémentaire (les deux obtenus à l'University of Nebraska) ainsi qu'un baccalauréat en enseignement au secondaire et en éducation musicale (Union College, Nebraska).

Stuart Lyon Smith

Stuart Lyon Smith est président du conseil d'administration de Ensyn Technologies Inc., une entreprise qui améliore les carburants à base de pétrole et fabrique des produits chimiques et de l'énergie propre à partir de biomasse. Jusqu'en juillet 1997, il a été président de Philip Utilities Management Corporation, société qu'il a fondée et dirigée et qui est devenue la plus grande entreprise canadienne de services de traitement de l'eau et des eaux usées. M. Smith est également président de RockCliffe Research and Technology Inc., une entreprise qu'il a fondée en 1987 pour assurer la gestion privée de laboratoires gouvernementaux. Il a agi comme vice-président de l'assemblée des gouverneurs du Humber College et il est membre

du comité consultatif de la McGill School of Environment et du Liu Centre for the study of Global Issues, à l'UBC. M. Smith est diplômé en médecine de l'Université McGill et il a été pendant huit ans professeur au département de psychiatrie de l'école de médecine de la McMaster University, à Hamilton, en Ontario. En 1976, il remporte la course au leadership du parti Libéral de l'Ontario, et un an plus tard, il devient chef de l'opposition. De 1982 à 1987, le D^r Smith a été président du Conseil des sciences du Canada. En 1989, il préside à la fois l'examen par les pairs et la mise en oeuvre du concours lié aux centres d'excellence fédéraux. De 1990 à 1991, il préside la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada de l'AUCC. De 1995 à 2002, Stuart Smith a été président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Michael Gibbons

En 2007, Michael Gibbons a été nommé président de l'Assemblée des gouverneurs de la Quest University, la première université privée sans but lucratif. Il a récemment terminé son deuxième mandat à titre de directeur intérimaire de la recherche sur la politique scientifique et technologique de l'University of Sussex au Royaume-Uni, poste qu'il a assumé en 2004, après avoir pris sa retraite en tant que secrétaire général de l'Association of Commonwealth Universities. De 2000 à 2003, il a été membre du Council of UK Economic and Social Research et président du conseil chargé des priorités de recherche de ce dernier. En 2004, il a été nommé membre de l'Empire britannique pour services rendus en matière d'enseignement supérieur. La même année, le gouvernement du Canada lui décerne la médaille commémorative du jubilé d'or de la reine Elizabeth II pour son excellence en recherche. Le professeur Gibbons s'intéresse aux politiques scientifiques et technologiques. Il a réalisé de la recherche sur le processus d'innovation technologique dans l'industrie et sur l'évaluation de la recherche. Il est co-auteur de deux ouvrages majeurs sur la nature des sciences contemporaines : « New Modes of Knowledge Production » et « Re-thinking Science ».